Référentiel Audit Label EFSUP - 2020

	Exigences générales	Indicateurs	Lu et Accepté
Cadre réglementaire			
1	**Autorisations assurant l'utilisation des différents plans d'eau ou passages par la structure**	Affichage arrêté municipal, autorisation du Maire d'occupation de plage, autres autorisations...	☑
2	**Information aux pratiquants des modalités d'assurance**	Affichage du contrat d'assurance souscrit par la structure - Eléments d'informations au public de l'intérêt à souscrire des garanties complémentaires d'assurance	☑
3	**Moniteurs licenciés à la FFS (Licences éducateurs)**	Photocopie de la licence de chaque moniteur et **affichage obligatoire.** Vérification du nombre de moniteurs déclarés et de la validiaté de la licence (2019)	☑
4	**Affichage des tarifs des prestations**	Tableau d'affichage – Dépliant structure	☑
5	**Affichage des diplômes, titres, cartes professionnelles et conventions de stage**	Tableau d'affichage réglementaire : Toutes les personnes en situation d'enseignement, encadrement sont titulaires des diplômes requis (circulaire d'Etat N°DS/DSC1/2011/238 du 21 juin 2011 relative aux modalités d'encadrement contre rémunération du SUP), conventions de stage pour les stagiaires BPJEPS Surf en formation dans la structure	☑
6	**Affichage d'un plan de sécurité et numéros de secours**	Panneau comportant le plan de secours et les numéros d'appels des services de secours	☑
7	**Affichage du règlement intérieur de la structure**	Le règlement intérieur de la structure précisant les horaires de prise en charge des élèves, les modalités d'annulations et/ou de remboursement, la décharge de la structure en cas de vols de biens des elèves…, **est affichée à la vue du public**	☑
8	**Affichage du panneau extérieur datée de la Charte de qualité EFSUP**	Panneau extérieur daté de la Charte de qualité EFSUP visible du public.	☑
9	**Affichage des panneaux de la progression pédagogique EFSUP**	Panneautique pédagogique Label visible par le public : (SUP découverte, SUP d'argent, SUP de bronze et SUP d'or)	☑
10	**Affichage d'au moins une dotation du kit école sur le site de la structure**	Oriflamme,drapeau, trousse de secours,	☑
Encadrement des activités – Sécurité			
11	**Constitution de groupes homogènes**	Ex : Par niveau, par type de publics (adultes, enfants,…) Sensation d'être dans un environnement qui permet de progresser.	☑
12	**Choix des lieux de pratique adaptés et aux conditions météorologiques**	Choix des zones de pratique adaptées au niveau des élèves et à la météo.	☑
13	**Respect du nombre maximal d'élèves par moniteur**	Groupes constitués de 4 élèves maximum en SUP Surf, 12 maximum en eau plate et eau vive en SUP. Se conformer à la réglementation FFS en vigueur.	☑
14	**Matériel adapté aux caractéristiques des publics**	Elèves équipés de combinaisons, équipements de sécurité (casque, gilet, chausson…), de pagaies et de planches adaptées à leur niveau, caractéristiques physiques et conditions de pratique. Voir réglementation FFS.	☑
15	**Moniteur facilement reconnaissable (dotations textile moniteur)**	Moniteur facilement identifiable par une tenue moniteur spécifique : lycra FFS, tshirt FFS et veste FFS,	☑
16	**Matériel de secours rapidement disponible ou à proximité du moniteur**	Moniteur en SUP, Trousse de secours	☑
17	**Moyens d'alerte disponibles**	Téléphone portable,...	☑
18	**Respect de la réglementation de la pratique du SUP**	**Respect des zones de pratique, des attributions de plages, des zones de passage et de la règlementation en vigueur : règlementation fédéral de la pratique du SUP, Divisions 240-245 modifiées et arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance ou stationnement sur les eaux intérieures.** **Respect des différents équipements de sécurité (casque, gilet de sécurité, chausson)**	☑
19	**Activités systématiquement interrompues par temps d'orage**	Retour au bord – Evacuation des lieux de pratique	☑
20	**Localisation des activités et moniteurs**	La structure connaît à tout moment la localisation des moniteurs et des parcours effectués	☑
Enseignement			
21	**Comportement du moniteur**	Conduite, tenue vestimentaire et propos irréprochables des moniteurs (pas de prosélytismes ou d'incitations à des pratiques déviantes)	☑
22	**Prestations adaptées à la demande des publics**	Prestations couvrant à minima la découverte, l'initiation et le perfectionnement à l'activité SUP	☑
23	**Enseignement adapté aux différents types de publics**	Vocabulaire et consignes techniques adaptés au niveau et à l'âge des élèves	☑
24	**Activités adaptées destinées aux jeunes publics**	La structure accueille de jeunes publics et leur propose une pédagogie adaptée	☑
25	**Présentation des lieux de pratique**	Présentation par le moniteur du lieu de pratique et de ses dangers éventuels, avant toute mise à l'eau	☑
26	**Prise en compte des éléments liés à la sécurité**	Présentation par le moniteur de consignes de sécurité adaptées avant toute mise à l'eau - Consignes de sécurité spécifique- matériel adapté à la sécurité et au lieu de pratique (casque, gilet…)	☑
27	**Individualisation de l'enseignement**	Conseils, encouragements, aides manuelles et consignes individualisées apportés aux élèves pendant la séance	☑
28	**Démonstrations techniques**	Démonstrations par le moniteur des gestes à effectuer : au sec **et** à l'eau	☑
29	**Respect de la progression pédagogique EFSUP**	Technique, autonomie, connaissance de l'environnement de pratique (Suivi pédagogique par le moniteur)	☑

Référentiel Audit Label EFSUP - 2020

	Exigences générales	Indicateurs	Lu et Accepté
30	**Education au respect des règles de pratique**	Information sur les règles de priorités et de convivialité à l'océan, code de bonne conduite avec les autres utilisateurs de l'eau	☑
31	**Evaluation de la progression technique des pratiquants**	Vérification des délivrances des passeports EFSUP et licences Loisir.	☑
32	**Education à l'autonomie dans le milieu de pratique**	Apprentissage à l'aisance aquatique avec ou sans planche	☑
33	**Education à la préservation de l'environnement**	Sensibilisation aux conduites respectueuses de l'environnement dans le cadre des activités SUP	☑
34	**Sensibilisation à la protection contre le rayonnement solaire**	Sensibilisation à l'utilisation de crèmes protectrices	☑

	Accueil, information des publics		
35	**Qualité d'accueil (physique et/ou téléphonique)**	Accueil convivial par une personne dédiée (au moins en haute saison) : sourire, prise en charge rapide des publics, qualité des informations données,...	☑
36	**Information des publics hors heures et périodes d'ouverture**	Informations données par répondeur téléphonique, mail, site Internet,…	☑
37	**Information générale de la clientèle**	Panneau extérieur information heures d'ouverture, types de prestations,...	☑
38	**Support de communication de la structure attrayant et complet (dépliant, flyers,..)**	Informations complètes : périodes, heures ouverture, prix,.. - Support en couleur avec photos	☑
39	**Réseau social (site internet, facebook…) attrayant et soigné**	Informations complètes – Photos – Possibilité de réservation,...	☑
40	**Présence du Logo Label EFSUP sur les supports de communication de la structure**	Logo Label EFSUP et/ou Label fédéral actualisé obligatoire sur tous les supports de communication : dépliant, flyers, site internet,…	☑

	Locaux d'accueil et matériels		
41	**Identification de la structure**	Local facilement repérable par le public : drapeau, oriflamme, fléchage,...	☑
42	**Propreté des locaux et installations**	A minima nettoyage systématique 1 fois par jour	☑
43	**Possibilité de rangement des tenues vestimentaires des élèves**	Local disposant d'une partie vestiaire commune, (à minima de box de rangements ou porte-manteaux,…)	☑
44	**Présence de douches et sanitaires**	A minima douches et sanitaires publics situés à proximité	☑
45	**Propreté et bon état des matériels isothermes, planches et équipements adaptés**	Matériel en bon état (pas de déchirure), rincé avec un désinfectant après chaque utilisation et mis à sécher sur des portiques	☑
46	**Matériel facilement accessible**	Racs pour planches, pagaies, gilet, chaussons – Organisation du rangement des matériels isothermes sur des portiques facilitant une prise en main rapide	☑

☑	Je m'engage à respecter le présent référentiel du LABEL "Ecole Française de SUP 2020"
☑	Je m'engage à respecter le règlement Intérieur du LABEL "Ecole Française de SUP 2020"

Date & Signature

